

Rapport annuel et final de mise en œuvre pour l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»

PARTIE A

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014FR16M2OP004
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Corse 2014-2020
Version	2016.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	30 juin 2017

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

L'année 2016 a principalement été consacrée à la finalisation du descriptif de système de gestion et de contrôle (DSGC) du programme opérationnel FEDER FSE Corse 2014-2020 et au démarrage de la programmation des aides de ce programme.

En effet, dans le cadre de la procédure d'accréditation de la CTC en sa qualité d'autorité de gestion du programme, la CTC a transmis le 23 septembre 2016 à la Commission Interministérielle de Coordination et de Contrôles (CICC) son DSGC qui a donné lieu à un audit sur place les 16 et 17 février 2016 auprès de l'autorité de gestion et de certification.

A l'issue de l'audit sur place, la CICC a notifié des recommandations (15 mars 2016) qui ont permis à l'autorité de gestion de transmettre le 20 octobre 2016 une seconde version du DSGC.

La CICC a procédé à une nouvelle analyse du DSGC et a notifié le 15 décembre 2016 que le descriptif fourni répond aux critères de désignation relatifs à l'environnement de contrôle interne, à la gestion des risques et au suivi du programme.

A compter de cette notification, la CTC a donc été désignée officiellement autorité de gestion du programme opérationnel FEDER FSE 2014-2020.

De façon concomitante à la rédaction des documents de gestion, la CTC a souhaité dès le début de l'année 2016 renforcer le niveau de programmation des aides car au cours de l'exercice 2015 les services ont été fortement mobilisés sur la certification des dossiers relevant de la précédente programmation (2007-2013).

La programmation effective des premiers dossiers n'est donc intervenue qu'à partir de janvier 2016 grâce aux mesures d'accompagnement mises en place par la CTC permettant de programmer plus de 16M€ de crédits FEDER FSE. (Soit un taux de programmation UE de 14%).

Plusieurs actions ont été engagées au cours de l'année 2016 pour accélérer l'avancement de la programmation :

- **La mise en œuvre d'une cellule d'aide aux porteurs de projet** au sein de la Direction des affaires européennes et internationales

- **Le lancement de 15 appels à projet** permettant de renforcer la performance du programme, à savoir :

* Garantir une procédure de sélection ouverte au plus grand nombre de bénéficiaires potentiels, et qui soit transparente et proportionnée.

* Détecter et retenir les opérations les plus à même de contribuer dans les meilleurs délais à la réalisation des objectifs spécifiques du programme.

* Dynamiser la programmation financière en disposant en temps réel d'un contrôle

de gestion du programme et d'une évaluation de son efficacité opérationnelle.

Ces appels à projets couvrent près des 2/3 des priorités stratégiques du PO. La somme des projets déposés pourrait mobiliser un total de 11.2M€ soit près de 10% de la dotation du PO. Les Appels à projet ont porté sur :

- La Recherche Développement et Innovation.
- Le volet numérique avec pour objet le développement des infrastructures numériques, la médiation numérique (ateliers et manifestations numériques, les plateformes de services numériques territoriales (e-éducation et des services e-citoyens), et l'Ecole numérique.
- l'énergie visant à financer une part des opérations de rénovations exemplaires de l'éclairage public
- le tourisme avec les secteurs du cyclotourisme, du nautisme et du rural de montagne.

Ces appels à projets ont été lancés en juin 2016 et les services procèdent à l'instruction des dossiers pour une programmation effective envisagée à partir du mois de janvier 2017.

S'agissant des dossiers déjà programmés, on dénombre 37 dossiers ayant fait l'objet d'une programmation en Comité régional de programmation des aides.

L'ensemble des axes du programme ont été mobilisés à la fin de l'exercice 2016, à savoir :

- **L'Axe 1** « *structurer le potentiel de recherche développement et innovation de la Corse au service de la compétitivité du territoire* ». Seulement deux dossiers ont été programmés sur cet axe qui est principalement mobilisé par un appel à projet lancé en juin 2016 par la CTC.

63 dossiers ont été déposés et sont actuellement en phase d'instruction auprès des services concernés.

- **L'Axe 2** « *Développer la société de l'information et de la communication au service de la compétitivité et de la cohésion du territoire* ». La CTC a souhaité également lancer un appel à projet sur cet axe en juin 2016 concernant principalement la mise en place d'une offre de services Très Haut Débit au sein d'une communauté d'utilisateurs, dans les domaines de l'éducation et de la santé.

Quatre autres appels à projets ont été lancés dans les domaines de la médiation numérique, manifestations numériques, écoles numériques et plateformes de services.

Le processus de sélection de ces projets sera engagé au cours de l'année 2017.

Seuls deux dossiers ont pu être programmés sur cet axe.

- **L’Axe 3** « *Augmenter la compétitivité des entreprises* » est l’axe qui a mobilisé le plus de crédits FEDER (5 M€) soit 8 dossiers programmés relevant principalement de la création de plateforme collaborative, des dispositifs d’accompagnement en faveur de la reprise d’activité, des actions de soutien en faveur du développement de la filière aéronautique et des actions collectives de promotion de la Corse à l’extérieur.
- **L’Axe 4** « *Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone* ». Deux priorités d’investissement de cet axe ont été mobilisées grâce à plusieurs appels à projets relevant de l’accroissement de la part des énergies renouvelables dans le domaine du solaire thermique, du bois énergie et de la réduction de la consommation énergétique dans les logements collectifs et bâtiments publics. Un seul dossier a été programmé et les autres dossiers sont à l’examen des services pour une programmation au début du mois de janvier 2017.

Concernant le volet mobilité de cet axe, deux dossiers ont été programmés relevant de l’aménagement des arrêts ferroviaires et du développement du réseau de pistes cyclables.

- **L’Axe 5** « *Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire* ».

12 dossiers ont été programmés relevant principalement de la prévention des risques inondation et de la valorisation du patrimoine culturel pour développer l’offre touristique insulaire. Un appel à projets a été lancé par la CTC dans les domaines du tourisme rural de montagne, du nautisme et du cyclotourisme. Les premiers dossiers seront programmés en janvier 2017.

- **L’Axe 6** « *Renforcer la cohésion sociale* ». Un seul dossier a été programmé concernant une prestation de conseil pour une autorité urbaine souhaitant candidater à l’appel à projet lancé par la CTC pour la sélection des investissements territoriaux intégrés.

Les conventions de désignation des autorités urbaines sont en cours de signature ce qui explique l’absence d’actions programmées au titre des investissements territoriaux intégrés.

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire	<p>La CTC a lancé le 01 juin 2016 un appel à projets portant sur l'Axe 1 du programme et visant à structurer le potentiel de recherche, développement et innovation au service de la compétitivité du territoire.</p> <p>63 dossiers ont été déposés auprès des services concernés.</p> <p>Malgré le fait que certains budgets prévisionnels ne soient pas renseignés au stade du dossier de candidature, l'aide totale demandée sur l'ensemble de l'axe approche les 30M€ au titre du FEDER.</p> <p>L'appel à projet avait pour objectif de mobiliser les acteurs sur la base d'une approche ascendante dite du « bottom-up ».</p> <p>Cette démarche d'appels à projets permet ainsi de respecter deux principes :</p> <ul style="list-style-type: none">o Equité d'information.o Sélectivité des projets. <p>Enfin, elle s'inscrivait dans un contexte de « raréfaction de crédits publics », ce qui impose :</p> <ul style="list-style-type: none">o Une nécessité de cadrage budgétaire et de programmation optimale des crédits disponibles.o Une nécessité de favoriser dans la mesure du possible une programmation pluri fonds. <p>Dans ce contexte, cet appel à projets concerne plus particulièrement les projets collaboratifs impliquant les opérateurs de la recherche publique en Corse et le secteur privé et les structures privées impliquées dans un processus de recherche et développement et/ou d'innovation.</p> <p>Cet appel à projets est en cohérence avec les domaines de la « Stratégie de Spécialisation Intelligente ».</p> <p>Malgré la forte remontée de dossiers, seulement deux dossiers ont pu être programmés en 2016 pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">o Une incomplétude de certains dossiers potentiellement éligibles.o Des contrôles dans le cadre de la clôture du PO FEDER 2007-2013 qui ont mobilisé les services.o Des exigences réglementaires plus renforcées par rapport au précédent programme.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
2	Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire	<p>La CTC a procédé au lancement d'un appel à projets pour le développement numérique de la Corse.</p> <p>En ce qui concerne la priorité d'investissement 2a, l'appel à projets concerne la mise en place d'une offre de services Très Haut Débit au sein d'une communauté d'utilisateurs, dans les domaines de l'éducation et de la santé.</p> <p>Par ailleurs, l'Assemblée de Corse a approuvé en juillet 2016 la mise en œuvre de la première phase du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse qui prévoit 4 actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la desserte Haut Débit via l'opération de montée en débit • Amélioration de la collecte Haut Débit et Très Haut Débit par l'extension du réseau de collecte fibre optique • Déploiement de plaques FTTH sur un périmètre de 30000 prises • Inclusion numérique <p>Ce projet, d'un montant global prévisionnel de 63M€, sera cofinancé au titre du FEDER priorité d'investissement 2a, à hauteur de l'enveloppe maximale de la priorité. Les premiers dossiers pourront être programmés en début d'année 2017.</p> <p>En ce qui concerne la priorité d'investissement 2c, 4 appels à projets ont été lancés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de médiation numériques : ils ciblent plus particulièrement le déploiement d'activités en lien avec la médiation numérique et l'e-inclusion. - Manifestations numériques : ils concernent l'organisation d'évènements ou de manifestations ayant trait au numérique et à la médiation numérique. - Ecoles numériques : ils concernent des projets d'écoles numériques mettant en œuvre une architecture matérielle et logicielle à vocation pédagogique. - Plateformes de services : cet appel à projets a pour objectif de soutenir des projets de plateformes de services numériques territoriales.
3	Augmenter la compétitivité des entreprises corses	<p>La CTC a programmé plus de 5M€ de crédits FEDER en faveur de l'augmentation de la compétitivité des entreprises corses.</p> <p>8 dossiers ont été programmés relevant principalement de la création de plateforme collaborative, de dispositifs d'accompagnement en faveur de la reprise d'activité, d'actions de soutien en faveur du développement de la</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>filière aéronautique et des actions collectives de promotion de la Corse à l'extérieur. Des dossiers ont également été certifiés pour coût total de 3 099 385 €.</p> <p>Concernant les perspectives de programmation pour l'année 2017, des dossiers sont en cours d'instruction et relèveront principalement des domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Portage d'une plateforme de restructuration économique, - Aménagement d'un pôle économique à destination des entreprises, - Financement de l'ingénierie financière pour le renforcement de l'offre de financement des TPE-PME. <p>La maquette financière du Programme ne prévoit pas de dépense publique nationale (DPN) sur l'axe 3. Cette situation rend difficile la programmation des dossiers sur cet axe notamment pour pouvoir intégrer les cofinancements de la CTC et de l'Etat. Il semble donc indispensable d'apporter des modifications à la maquette financière de l'axe 3. Cette modification consisterait donc à transférer à montants constants sur l'axe de la DPN privée sur de la DPN publique.</p> <p>Elle est d'autant plus indispensable que, lors des assises des TPE en Corse qui se sont déroulées au mois de juin 2016, l'Etat a donné son accord pour inscrire 20M€ de crédits à destination des TPE et PME ; Il a été validé au Comité de suivi de décembre 2016 d'afficher ces contreparties nationales de la maquette du PO FEDER FSE 2014-2020.</p>
4	Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone	<p>Sur cet axe visant à accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone, il a été programmé plus de 4M€ de crédits FEDER. Soit un taux de programmation de 19%.</p> <p>La CTC a lancé trois appels à projets concernant les objectifs spécifiques portant sur l'accroissement de la part des énergies renouvelables dans la consommation régionale et la réduction de la consommation énergétique dans les logements collectifs et bâtiments tertiaires publics.</p> <p>Ces appels à projets lancés en juin 2016 portent sur le solaire thermique, le bois énergies et les bâtiments.</p> <p>Les dossiers issus de ces appels à projets sont à l'instruction des services pour une programmation au cours de l'exercice 2017.</p> <p>Seul un dossier a été programmé en 2016 dans le cadre de l'appel à projets bois énergies.</p> <p>S'agissant de l'objectif spécifique visant à encourager la mobilité durable, deux projets ont été programmés concernant l'extension du réseau des pistes cyclables et l'aménagement de 6 arrêts ferroviaires périurbains afin d'améliorer l'accessibilité des installations.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		Sur ce dernier objectif spécifique, il est prévu de programmer en 2017 plus de 3M€ de crédits FEDER lorsque l'instruction des dossiers sera finalisée.
5	Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire	<p>Cet axe qui regroupe la prévention et la gestion des risques naturels ainsi que les actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel a permis de mobiliser une enveloppe FEDER de 1 435 475,60 euros.</p> <p>S'agissant du volet prévention des risques majeurs et dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain, la CTC a programmé 5 opérations relatives à la réalisation de travaux hydrauliques concernant la prévention du risque inondation.</p> <p>Au titre de l'exercice 2017, il est prévu également de financer d'autres projets concernant les travaux d'amélioration pour prévenir le risque inondation.</p> <p>Deux autres dossiers sous maîtrise d'ouvrage CTC seront programmés en 2017 et concerneront la création d'un réseau d'observation du littoral et la cartographie du risque amiantifère.</p> <p>Concernant les dossiers portant sur la valorisation du patrimoine naturel et culturel, la CTC a programmé en 2016 six opérations visant à la réhabilitation du patrimoine bâti, l'aménagement scénographique et numérique d'espaces d'accueil, la réalisation d'études pré-opérationnelles pour des aménagements touristiques,</p> <p>Afin de renforcer le niveau de programmation un appel à projets a été lancé par l'ATC en juin 2016 dans les domaines du tourisme rural de montagne, du nautisme et du cyclotourisme.</p> <p>Les premiers dossiers en cours d'instruction seront programmés en 2017.</p>
6	Renforcer la cohésion sociale	<p>Cet axe portant sur l'amélioration du cadre de vie des populations vulnérables est mis en œuvre au moyen d'un Investissement Territorial Intégré (ITI).</p> <p>Dans le cadre de la sélection des ITI, la CTC a lancé au cours du mois de mars 2015 un appel à projets auprès des sept pôles urbains définis au Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse.</p> <p>Seuls trois territoires ont présenté un dossier de candidature. Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le Grand Ajaccio, la CAPA - Pour le Grand Bastia, la CAB avec la commune de Bastia - Pour le Sud-Corse, les communes de Porto-Vecchio et Bonifacio. <p>Le Conseil Exécutif a retenu ces trois candidats pour la mise œuvre des ITI sur la base du rapport d'un Comité d'experts indépendant.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>Les stratégies proposées par les ITI prévoient des actions en faveur du développement urbain et de la politique de la ville qui s'inscrivent en cohérence avec les orientations développées dans le cadre des contrats de ville.</p> <p>Les trois autorités urbaines sélectionnées (ITI) auront pour responsabilité la mise en œuvre de leur stratégie et la sélection des projets bénéficiant d'un financement FEDER.</p> <p>Les conventions de désignation de ces organismes intermédiaires ont été approuvées par le Conseil Exécutif du 08 novembre 2016 et sont en cours de signature.</p> <p>Le démarrage de la programmation est prévu pour l'exercice 2017.</p> <p>Un seul dossier a été programmé concernant une prestation de conseil pour une autorité urbaine souhaitant candidater à l'appel à projet lancé par la CTC pour la sélection des investissements territoriaux intégrés.</p>
7	Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi	<p>La CTC a programmé 5 dossiers visant à améliorer le niveau de qualification des demandeurs d'emplois de bas niveau soit une enveloppe FSE mobilisée en 2017 à hauteur de 1 868 948.03 euros.</p> <p>4 dossiers ont été programmés sous maîtrise d'ouvrage CTC concernant des prestations de formation en faveur des demandeurs d'emploi. L'objectif commun est de renforcer le niveau de qualification pour une meilleure insertion sur le marché du travail.</p> <p>Le 5ème dossier est une aide financière allouée à l'école de la 2ème chance à Bastia afin de permettre à des jeunes âgés de 16 à 25 ans d'accéder à l'emploi ou à entrer dans une formation qualifiante après avoir suivi un parcours de formation en alternance d'une durée de 9 mois.</p> <p>Pour l'année 2017, la CTC entend poursuivre le financement des marchés de formation de la CTC .</p> <p>Le dossier de subvention de l'école de la 2ème chance pour l'année 2016 est en cours d'instruction pour une programmation au cours de l'exercice 2017.</p> <p>En complément de ces dossiers, la CTC souhaite lancer un appel à projets régional de 1 000 000 € destiné à l'innovation social.</p>
8	Assistance technique FEDER	<p>La CTC pour assumer ses missions d'autorité de gestion des programmes européens a programmé 4 dossiers concernant l'assistance technique du programme.</p> <p>Le premier dossier est dédié à la constitution d'une cellule d'aide au montage des projets européens. Cette opération a pour objectif de renforcer le niveau de programmation par la mise en place d'un dispositif d'accompagnement et d'aide au montage des dossiers FEDER.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>Deux autres dossiers portent sur la prise en charge des frais de fonctionnement de la CTC pour la mise en œuvre du Programme Opérationnel FEDER FSE et l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conception du plan d'évaluation du programme opérationnel FEDER FSE 2014-2020.</p> <p>Le dernier dossier concerne la mise en œuvre de la campagne de communication du PO FEDER FSE 2014-2020 et l'organisation de la journée de lancement des programmes européens 2014-2020. Soit une enveloppe FEDER programmé à hauteur de 701 911.78 euros.</p>
9	Assistance technique FSE	Aucun dossier n'a été programmé sur l'assistance technique FSE.

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	Observations
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	En transition	20,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	En transition	20,00			7,00	0,00	0,00	
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	15,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	15,00			0,00	0,00	0,00	
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	1 300 000,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et	EUR	En transition	1 300 000,00			70 000,00	0,00	0,00	

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	Observations
		du développement									
F	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	contrat	En transition	18,00			0,00	0,00	0,00	
S	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	contrat	En transition	18,00			0,00	0,00	0,00	
F	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	brevets et logivciels	En transition	6,00			0,00	0,00	0,00	
S	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	brevets et logivciels	En transition	6,00			0,00	0,00	0,00	
F	23	Nombre de licences	licences	En transition	4,00			0,00	0,00	0,00	
S	23	Nombre de licences	licences	En transition	4,00			0,00	0,00	0,00	
F	24	Nombre de contrats de valorisation	contrat	En transition	4,00			0,00	0,00	0,00	
S	24	Nombre de contrats de valorisation	contrat	En transition	4,00			0,00	0,00	0,00	
F	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public (PO 2007-2013)	contrat	En transition	12,00			0,00	0,00	0,00	
S	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public (PO 2007-2013)	contrat	En transition	12,00			0,00	0,00	0,00	

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	19	Nombre de contrat partenaire public/recherche publique PO 2007-2013	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	21	Nombre de brevets et logivciels (PO 2007-2013)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	23	Nombre de licences	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	23	Nombre de licences	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	24	Nombre de contrats de valorisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	24	Nombre de contrats de valorisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public (PO 2007-2013)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	8	Nombre de contrats entreprise /recherche public (PO 2007-2013)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	1 - Augmenter les activités de recherche et la diffusion de leurs résultats dans les domaines de spécialisation régionaux

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2016 Total	2016 Qualitative	Observations
1	DIRD publique / PIB	%	En transition	0,20	2010	0,30	0,20		
2	Part de l'effectif recherche régionale/DAS	%	En transition	27,00	2012	50,00	27,00		

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
1	DIRD publique / PIB	0,20		0,20	
2	Part de l'effectif recherche régionale/DAS	27,00		27,00	

Axe prioritaire	1 - Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	632,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	632,00			1,00	0,00	0,00	
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	11,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	11,00			1,00	0,00	0,00	
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	132,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	132,00			0,00	0,00	0,00	
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	489,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO04	Investissement productif: nombre	Entreprises	En transition	489,00			0,00	0,00	0,00	

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	Observations
		d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier									
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	60,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	60,00			0,00	0,00	0,00	
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	50 000 000,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	50 000 000,00			260 000,00	0,00	0,00	
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	En transition	30,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	En transition	30,00			1,00	0,00	0,00	

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		subventions						
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		l'entreprise						

Axe prioritaire	1 - Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales
Objectif spécifique	1 - Accroître les activités d'innovation des entreprises corses dans les domaines de spécialisation intelligente

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2016 Total	2016 Qualitative	Observations
8	DIRD privée	Euros	En transition	22 500 000,00	2010	27 000 000,00	22 500 000,00		

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
8	DIRD privée	22 500 000,00		22 500 000,00	

Axe prioritaire	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	Observations
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	En transition	150 000,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	En transition	150 000,00			0,00	0,00	0,00	
F	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	Km	En transition	500,00			0,00	0,00	0,00	
S	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	Km	En transition	500,00			0,00	0,00	0,00	
F	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	Prise	En transition	20 000,00			0,00	0,00	0,00	
S	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	Prise	En transition	20 000,00			0,00	0,00	0,00	

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps						
F	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	1	Nbre supplémentaire de fibre optique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	1 - Augmenter le déploiement du très haut débit à l'abonné sur les territoires de projets prioritaires

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2016 Total	2016 Qualitative	Observations
9	Foyers couverts par le THD	% foyers	En transition	2,40	2013	65,00	2,40		

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
9	Foyers couverts par le THD	2,40		2,40	

Axe prioritaire	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	Observations
F	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	Utilisateur	En transition	100 000,00			0,00	0,00	0,00	
S	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	Utilisateur	En transition	100 000,00			2 894,00	0,00	0,00	
F	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	Nbre Utilisateur	En transition	150 000,00			0,00	0,00	0,00	
S	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	Nbre Utilisateur	En transition	150 000,00			2 200,00	0,00	0,00	

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	3	Nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-éducation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	4	Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		d'animation numérique						

Axe prioritaire	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télé santé)
Objectif spécifique	1 - Augmenter l'usage des services numériques dans l'ensemble de la société insulaire pour garantir sa cohésion et conforter sa capacité d'initiative

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2016 Total	2016 Qualitative	Observations
10	Taux de pénétration des e-services éducatifs	%	En transition	25,00	2012	95,00	25,00		

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
10	Taux de pénétration des e-services éducatifs	25,00		25,00	

Axe prioritaire	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	730,00			1,00	0,00	0,00	
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	730,00			121,00	0,00	0,00	
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	480,00			1,00	0,00	0,00	
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	480,00			1,00	0,00	0,00	
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	250,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	250,00			120,00	0,00	0,00	
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	440,00			1,00	0,00	0,00	
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	440,00			1,00	0,00	0,00	
F	CO07	Investissement productif: investissements privés	EUR	En transition	30 000 000,00			0,00	0,00	0,00	

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	Observations
		complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)									
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	30 000 000,00			0,00	0,00	0,00	
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	1 300,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	1 300,00			0,00	0,00	0,00	
F	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	Superficie	En transition	300,00			0,00	0,00	0,00	
S	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	Superficie	En transition	300,00			235,59	0,00	0,00	

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		soutien non financier						
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	5	Superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	1 - Accroître le nombre de créations/transmissions d'entreprises sur l'île.

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2016 Total	2016 Qualitative	Observations
11	Nombre moyen de création d'entreprises sur 6 années glissantes	Entreprises	En transition	2 045,00	2012	2 200,00			

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
11	Nombre moyen de création d'entreprises sur 6 années glissantes	2 045,00		2 045,00	

Axe prioritaire	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	557,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	557,00			215,00	0,00	0,00	
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	207,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	207,00			1,00	0,00	0,00	
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	350,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	350,00			214,00	0,00	0,00	
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	16 500 000,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	16 500 000,00			0,00	0,00	0,00	

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	Observations
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	92,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	92,00			4,00	0,00	0,00	

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	14,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO08	Investissement productif:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien						
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	1 - Augmenter la taille des entreprises corses ainsi que leurs exportations

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2016 Total	2016 Qualitative	Observations
12	Nbre de création moyenne d'emploi salariés dans les établissements de moins de 10 salariés	Nbre	En transition	1 007,00	2010	1 100,00			
13	Nouveaux exportateurs/an	Nbre/an	En transition	10,00	2011	60,00			

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
12	Nbre de création moyenne d'emploi salariés dans les établissements de moins de 10 salariés	1 007,00		1 007,00	
13	Nouveaux exportateurs/an	10,00		10,00	

Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	En transition	14,30			0,00	0,00	0,00	
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	En transition	14,30			3,50	0,00	0,00	
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	24 000,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	24 000,00			359,00	0,00	0,00	

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre						
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	1 - Accroître la part de énergies renouvelables dans la consommation régionale

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2016 Total	2016 Qualitative	Observations
14	Production d'énergie renouvelable toutes actions confondues (tout projet avec ou sans aide)	GWh	En transition	850,00	2013	1 079,00	850,00		

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
14	Production d'énergie renouvelable toutes actions confondues (tout projet avec ou sans aide)	850,00		850,00	

Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	En transition	400,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	En transition	400,00			0,00	0,00	0,00	
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	En transition	1 200 000,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	En transition	1 200 000,00			0,00	0,00	0,00	
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	500,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	500,00			0,00	0,00	0,00	

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
-----	----	------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	1 - Réduire la consommation énergétique dans les logements collectifs et bâtiments tertiaires publics

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2016 Total	2016 Qualitative	Observations
15	Consommation d'énergie finale pour les bâtiments réhabilités énergétiquement toutes actions confondues	GWh	En transition	2 672,00	2013	2 138,00	2 672,00		

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
15	Consommation d'énergie finale pour les bâtiments réhabilités énergétiquement toutes actions confondues	2 672,00		2 672,00	

Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	Observations
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	21 694,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	21 694,00			34,00	0,00	0,00	
F	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	En transition	8,00			0,00	0,00	0,00	
S	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	En transition	8,00			6,00	0,00	0,00	

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	6	Nombre de gares ou arrêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		aménagés et/ou créés						

Axe prioritaire	4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	1 - Augmenter l'utilisation des transports collectifs et des modes individuels durables dans les zones urbaines d'Ajaccio et de Bastia

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2016 Total	2016 Qualitative	Observations
16	Taux d'utilisation des transports collectifs et doux	%	En transition	12,87	2013	14,50	12,87		

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
16	Taux d'utilisation des transports collectifs et doux	12,87		12,87	

Axe prioritaire	5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	Observations
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	En transition	10 000,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	En transition	10 000,00			2 600,00	0,00	0,00	

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	1 - Augmenter la part de la population bénéficiant d'activités de prévention et de gestion des risques naturels (inondation, érosion, amiante)

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2016 Total	2016 Qualitative	Observations
17	Part de la population couverte par la mise en oeuvre d'une stratégie locale de gestion du risque inondation	%	En transition	8,00	2013	16,00	8,00		
18	Part du linéaire côtier exposé au risque littoral, couvert par une stratégie de gestion intégrée du trait de côte	%	En transition	5,00	2013	25,00	5,00		
19	Communes exposées au risque lié à l'amiante environnementale bénéficiant d'analyse détaillées et de mesurées de prévention	Nbre	En transition	11,00	2013	100,00	11,00		

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
17	Part de la population couverte par la mise en oeuvre d'une stratégie locale de gestion du risque inondation	8,00		8,00	
18	Part du linéaire côtier exposé au risque littoral, couvert par une stratégie de gestion intégrée du trait de côte	5,00		5,00	
19	Communes exposées au risque lié à l'amiante environnementale bénéficiant d'analyse détaillées et de mesurées de prévention	11,00		11,00	

Axe prioritaire	5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	Observations
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visites/an	En transition	8 000,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visites/an	En transition	8 000,00			40 080,00	0,00	0,00	
F	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	Sites	En transition	9,00			0,00	0,00	0,00	
S	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	Sites	En transition	9,00			3,00	0,00	0,00	

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		aux attractions bénéficiant d'un soutien						
F	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	25	Nombre de Sites valorisés et/ou requalifiés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	1 - Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel Corse

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2016 Total	2016 Qualitative	Observations
21	Flux de visiteurs généré sur la période hors saison	%	En transition	58,00	2013	68,00	58,00		

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
21	Flux de visiteurs généré sur la période hors saison	58,00		58,00	

Axe prioritaire	6 - Renforcer la cohésion sociale
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	Observations
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	En transition	11 750,00						
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	En transition	11 750,00						
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	En transition	52,00						
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	En transition	52,00						

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Renforcer la cohésion sociale
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	1 - Améliorer les conditions socio-économiques et le cadre de vie des populations vulnérables

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2016 Total	2016 Qualitative	Observations
20	Taux de satisfaction des populations vis à vis de leur cadre de vie	%	En transition	28,00	2013	55,00			

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
20	Taux de satisfaction des populations vis à vis de leur cadre de vie	28,00		28,00	

Axe prioritaire	7 - Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	5 360,00	2 145,00	3 215,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						5,00	2,00	3,00				2,00	3,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	4 288,00	1 715,00	2 573,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						16,00	8,00	8,00				8,00	8,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						14,00	8,00	6,00				8,00	6,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						16,00	9,00	7,00				9,00	7,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition					16,00	9,00	7,00				9,00	7,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2016						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

Axe prioritaire	7 - Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	5 360,00	2 140,00	3 220,00	87,00	41,00	46,00	0,02	0,02	0,01	87,00	41,00	46,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				87,00	41,00	46,00				87,00	41,00	46,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				42,00	17,00	25,00				42,00	17,00	25,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				45,00	24,00	21,00				45,00	24,00	21,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	En transition				25,00	14,00	11,00				25,00	14,00	11,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	En transition				3,00	1,00	2,00				3,00	1,00	2,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	En transition				1,00	0,00	1,00				1,00	0,00	1,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				20,00	6,00	14,00				20,00	6,00	14,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO16	participants handicapés	En transition				1,00	1,00	0,00				1,00	1,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				9,00	4,00	5,00				9,00	4,00	5,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				4,00	2,00	2,00				4,00	2,00	2,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
	Total général des participants					87,00						87,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00		

Axe prioritaire	7 - Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
7	Participants demandeurs d'emploi Séniors	En transition	Nbre	180,00	80,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
7	Participants demandeurs d'emploi Séniors	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

Axe prioritaire	8 - Assistance technique FEDER
-----------------	--------------------------------

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	Observations
F	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	Nbre		20,00	5,00	15,00	10,40	0,80	9,60	
S	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	Nbre		20,00	5,00	15,00	13,95	0,00	0,00	
F	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	Nbre		180,00			1,00	0,00	0,00	
S	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	Nbre		180,00			1,00	0,00	0,00	
F	12	Nombre de manifestations souyenues ou organisées	Nbre		13,00			1,00	0,00	0,00	
S	12	Nombre de manifestations souyenues ou organisées	Nbre		13,00			1,00	0,00	0,00	
F	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires évènements organisés ou soutenus	nbre		5,00			1,00	0,00	0,00	
S	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires évènements organisés ou soutenus	nbre		5,00			1,00	0,00	0,00	
F	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	1		87,00			13,00	0,00	0,00	
S	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	1		87,00			13,00	0,00	0,00	
F	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	nbre		13,00			0,00	0,00	0,00	

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	Observations
S	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	nbre		13,00			0,00	0,00	0,00	
F	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	Nbre		10,00	2,00	8,00	0,00	0,00	0,00	
S	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	Nbre		10,00	2,00	8,00	0,00	0,00	0,00	

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	10	Nombre ETP affectés à l'animation, l'accompagnement et l'instruction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	11	Nombre d'activités d'animation-information réalisées ou soutenues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	12	Nombre de manifestations souyennes ou organisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	12	Nombre de manifestations souyennes ou organisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires évènements organisés ou soutenus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	13	Mise en réseau: Nombre de séminaires évènements organisés ou soutenus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	14	Nombre de réunion de pilotage et de suivi	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	15	Nombre d'évaluations, études, enquêtes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	9	Nombre ETP mutualisés au pilotage suivi et contrôle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	9 - Assistance technique FSE
-----------------	------------------------------

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	9 - Assistance technique FSE
-----------------	------------------------------

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2016		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
16	Nombre de comité de programmation et de suivi		nbre	30,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
17	Nbre ETP financé par an par l'AT FSE		nbre	7,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
18	Nbre de contrôles externes réalisés		Nbre	20,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
16	Nombre de comité de programmation et de suivi		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	Nbre ETP financé par an par l'AT FSE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Nbre de contrôles externes réalisés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	337
CO05 - Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	1
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	2
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	334

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Ind type	ID	Indicador	Unité de mesure	Fund	Category of region	2016 Cum total	2016 Cum men	2016 Cum women	2016 Annual total	2016 Annual total men	2016 Annual total women
1	F	1	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe 1	Euros	FEDE R	En transition	0,00					
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDE R	En transition	0,00					
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDE R	En transition	0,00					
2	F	2	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDE R	En transition	0,00					
2	O	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	Prise	FEDE R	En transition	0,00					
3	F	3	Montant TTC des dépenses certifiées dans l'Axe	Euros	FEDE R	En transition	0,00					
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDE R	En transition	1,00					
4	F	4	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDE R	En transition	0,00					
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDE R	En transition	0,00					
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDE R	En transition	0,00					
4	O	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	FEDE R	En transition	0,00					
5	F	5	Montant TTC des dépenses certifiées de	Euros	FEDE R	En transition	0,00					

Axe prioritaire	Ind type	ID	Indicador	Unité de mesure	Fund	Category of region	2016 Cum total	2016 Cum men	2016 Cum women	2016 Annual total	2016 Annual total men	2016 Annual total women
			l'axe									
5	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDE R	En transition	0,00					
6	F	6	Montant dépenses TTC certifiées dans l'axe	Euros	FEDE R	En transition	0,00					
6	O	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	FEDE R	En transition	0,00					
7	F	7	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FSE	En transition	0,00					
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	87,00	41,00	46,00	87,00	41,00	46,00

Axe prioritaire	Ind type	ID	Indicador	Unité de mesure	Fund	Category of region	2015 Cum total	2014 Cum total	Observations
1	F	1	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe 1	Euros	FEDE R	En transition			
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDE R	En transition			
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDE R	En transition			
2	F	2	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDE R	En transition			
2	O	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	Prise	FEDE R	En transition			
3	F	3	Montant TTC des dépenses certifiées dans l'Axe	Euros	FEDE R	En transition			
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDE R	En transition			

Axe prioritaire	Ind type	ID	Indicateur	Unité de mesure	Fund	Category of region	2015 Cum total	2014 Cum total	Observations
4	F	4	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDE R	En transition			
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDE R	En transition			
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDE R	En transition			
4	O	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	FEDE R	En transition			
5	F	5	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FEDE R	En transition			
5	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDE R	En transition			
6	F	6	Montant dépenses TTC certifiées dans l'axe	Euros	FEDE R	En transition			
6	O	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	FEDE R	En transition			
7	F	7	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FSE	En transition			
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	0,00	0,00	

Axe prioritaire	Ind type	ID	Indicateur	Unité de mesure	Fund	Category of region	Milestone for 2018 total	Milestone for 2018 men	Milestone for 2018 women	Final target (2023) total	Final target (2023) men	Final target (2023) women
1	F	1	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe 1	Euros	FEDE R	En transition	9335200			33 340 000,00		
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises	Enterprises	FEDE R	En transition	190			632,00		

Axe prioritaire	Ind type	ID	Indicateur	Unité de mesure	Fund	Category of region	Milestone for 2018 total	Milestone for 2018 men	Milestone for 2018 women	Final target (2023) total	Final target (2023) men	Final target (2023) women
			bénéficiaire d'un soutien									
1	O	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	FEDE R	En transition	20			75,00		
2	F	2	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDE R	En transition	7934000			28 333 334,00		
2	O	2	Prises THD déployées hors zones d'intervention des opérateurs privés	Prise	FEDE R	En transition	5500			20 000,00		
3	F	3	Montant TTC des dépenses certifiées dans l'Axe	Euros	FEDE R	En transition	11900000			42 500 000,00		
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiaire d'un soutien	Enterprises	FEDE R	En transition	386			1 287,00		
4	F	4	Montant TTC des dépenses certifiées de l'Axe	Euros	FEDE R	En transition	12134000			43 333 333,00		
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDE R	En transition	4			14,30		
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDE R	En transition	120			400,00		
4	O	6	Nombre de gares ou arrêts aménagés et/ou créés	Nbre	FEDE R	En transition	2			8,00		
5	F	5	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FEDE R	En transition	8400000			30 000 000,00		
5	O	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Persons	FEDE R	En transition	2800			10 000,00		
6	F	6	Montant dépenses TTC certifiées dans l'axe	Euros	FEDE R	En transition	2800000			10 000 000,00		

Axe prioritaire	Ind type	ID	Indicateur	Unité de mesure	Fund	Category of region	Milestone for 2018 total	Milestone for 2018 men	Milestone for 2018 women	Final target (2023) total	Final target (2023) men	Final target (2023) women
6	O	20	Nombre d'équipements et services créés et ou modernisés	Equipements et services	FEDE R	En transition	25			52,00		
7	F	7	Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	Euros	FSE	En transition	6400000			22 691 218,00		
7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	1610	640	970	5 360,00	2 140,00	3 220,00

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

(telle que définie dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 [Modèle pour la transmission des données financières])

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDE R	En transition	Total	33 340 000,00	59,99	3 715 950,61	11,15%	3 473 875,45	0,00	0,00%	2
2	FEDE R	En transition	Total	28 333 334,00	56,47	852 684,00	3,01%	852 684,00	0,00	0,00%	2
3	FEDE R	En transition	Total	42 500 000,00	40,00	13 067 925,44	30,75%	7 217 756,44	0,00	0,00%	8
4	FEDE R	En transition	Total	43 333 333,00	53,08	9 757 519,00	22,52%	7 385 519,00	0,00	0,00%	3
5	FEDE R	En transition	Total	30 000 000,00	60,00	3 328 830,00	11,10%	3 328 830,00	0,00	0,00%	12
6	FEDE R	En transition	Total	10 000 000,00	60,00	9 600,00	0,10%	9 600,00	0,00	0,00%	1
7	FSE	En transition	Total	22 691 218,00	50,00	3 919 910,25	17,28%	3 891 324,15	0,00	0,00%	5
8	FEDE R	En transition	Total	6 757 319,00	60,00	833 586,30	12,34%	833 586,30	0,00	0,00%	4
9	FSE	En transition	Total	900 000,00	50,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
Total	FEDE R	En transition		194 263 986,00	53,56	31 566 095,35	16,25%	23 101 851,19	0,00	0,00%	32
Total	FSE	En transition		23 591 218,00	50,00	3 919 910,25	16,62%	3 891 324,15	0,00	0,00%	5
Total général				217 855 204,00	53,18	35 486 005,60	16,29%	26 993 175,34	0,00	0,00%	37

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	En transition	056	01	02	07	01	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR83	653 146,00	411 070,84		1
1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR83	3 062 804,61	3 062 804,61		1
2	FEDER	En transition	080	01	02	01	02	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	19	FR83	805 340,00	805 340,00		1
2	FEDER	En transition	080	01	03	07	02	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	13	FR83	47 344,00	47 344,00		1
3	FEDER	En transition	001	01	01	06	03	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	07	FR83	1 452 460,00	780 980,00		2
3	FEDER	En transition	001	01	01	07	03	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	07	FR83	1 961 400,00	980 700,00	0,00	1
3	FEDER	En transition	001	04	01	07	03	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR83	4 200 000,00	2 100 000,00		1
3	FEDER	En transition	066	01	02	07	03	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	17	FR83	880 031,44	880 031,44		1
3	FEDER	En transition	067	01	01	07	03	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	18	FR83	1 800 000,00	1 800 000,00		2
3	FEDER	En transition	067	01	02	07	03	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	03	FR83	2 774 034,00	676 045,00		1
4	FEDER	En transition	001	01	01	01	01	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	01	FR83	3 953 000,00	1 581 000,00		1
4	FEDER	En transition	036	01	02	07	04	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR83	2 730 000,00	2 730 000,00		1
4	FEDER	En transition	090	01	02	07	04	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR83	3 074 519,00	3 074 519,00		1
5	FEDER	En transition	087	01	03	05	05	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	22	FR83	1 872 742,00	1 872 742,00		5
5	FEDER	En transition	094	01	02	05	06	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	15	FR83	143 788,00	143 788,00		1
5	FEDER	En transition	094	01	03	04	06	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	15	FR83	1 002 300,00	1 002 300,00		4
5	FEDER	En transition	094	01	03	04	06	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR83	60 000,00	60 000,00		1
5	FEDER	En transition	094	01	03	05	06	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	15	FR83	250 000,00	250 000,00		1
6	FEDER	En transition	097	01	01	02	09	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR83	9 600,00	9 600,00		1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
7	FSE	En transition	117		02	07	10	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	18	FR83	3 325 092,25	3 325 092,25		4
7	FSE	En transition	117	01	02	07	10	08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR83	594 818,00	566 231,90		1
8	FEDER	En transition	121	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	18	FR83	760 000,00	760 000,00		2
8	FEDER	En transition	122	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	18	FR83	47 400,00	47 400,00		1
8	FEDER	En transition	123	01	07	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	18	FR83	26 186,30	26 186,30		1
9	FSE	En transition												

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part de la dotation totale de l'Union en faveur de l'axe prioritaire (en %) (3/dotation totale en faveur de l'axe prioritaire*100)	Dépenses éligibles utilisées au titre du financement croisé déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en EUR)	Part de la dotation totale de l'Union en faveur de l'axe prioritaire (en %) (5/dotation totale en faveur de l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	5	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	6	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	7	0,00		0,00	

coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	8	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	9	0,00		0,00	

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»)

1	2	3	4	5
Axe prioritaire	Montant du soutien envisagé pour les opérations réalisées en dehors de la zone du programme sur la base de certaines opérations (en euros)	Part de la dotation totale de l'Union en faveur de l'axe prioritaire (en %) (3/dotation totale en faveur de l'axe prioritaire*100)	Dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations réalisées en dehors de la zone du programme déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en EUR)	Part de la dotation totale de l'Union en faveur de l'axe prioritaire (en %) (5/dotation totale en faveur de l'axe prioritaire*100)
3	900 000,00	5,29%	0,00	

Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Le plan d'évaluation approuvé par le comité de suivi du 13 mai 2016 prévoit le lancement des évaluations au 2ème semestre 2018. De ce fait nous ne disposons pas de données disponibles tirées d'une évaluation. Pour mémoire, le programme indicatif d'évaluation comprend 13 évaluations d'impact au titre du PO FEDER-FSE 2014-2020 couvrant l'ensemble des Objectifs spécifiques de chaque axe.

6. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

L'année 2016 a été marquée par :

1- la validation du Descriptif du système de gestion (DSGC) et de contrôle par l'autorité d'audit :

Le processus de désignation de la CTC en tant qu'autorité de gestion du Programme est arrivé à son terme fin 2016. En effet, sur la base de l'avis favorable établi le 15 décembre 2016 par la CICC, la CTC a été désignée autorité de gestion du programme le 21 décembre 2016.

L'avis de la CICC porte sur un corpus de documents stratégiques élaborés par la future autorité de gestion.

Les agents de la CTC ont donc été fortement mobilisés au cours de l'exercice 2016 par l'écriture du DSGC. Les services instructeurs n'ont eu des documents types définitifs qu'à la fin de l'année 2016. L'absence de tels documents a créé une sorte d'insécurité procédurale dans l'instruction des projets et a un peu ralenti l'avancement du programme.

Mais, l'expérience acquise au cours de la programmation précédente a permis à la CTC de ne pas entraver le démarrage de la programmation.

2- Le conventionnement avec les Investissements Territoriaux intégrés (ITI)

La sélection des ITI est intervenue suite à un appel à projet lancé en avril 2015 auprès des 7 pôles urbains définis au PADDUC. Trois territoires ont présenté un dossier dans les délais (CAPA, CAB, Porto-Vecchio-Bonifacio). Le Conseil Exécutif du 16 juillet 2015 a retenu ces trois candidats.

La procédure de conventionnement entre l'AG et les autorités urbaines a été l'occasion de redimensionner les stratégies de chaque autorité en fonction des enveloppes de crédits alloués à chaque ITI par décision du Conseil exécutif de Corse du 8 mars 2016.

Un descriptif du système de gestion, un plan d'actions et un organigramme fonctionnel sont annexés à chaque convention. Les conventions ont été signées en décembre 2016.

Les autorités urbaines ont soulevé que la procédure de sélection en leur sein intervenant avant l'instruction par les services de l'autorité de gestion est problématique car peut engendrer des modifications d'opérations. L'autorité de gestion a prévu de modifier cette procédure courant 2017.

La programmation aura lieu en tout début d'année 2017.

3- La modification du Document de Mise en Œuvre (DOMO)

Le DOMO a été jugé trop restrictif et pouvait conduire à priver certaines opérations de soutien du FEDER ou du FSE.

L'autorité de gestion a procédé à une modification du DOMO le 17 mai 2016.

Certains points du DOMO ont été assouplis comme par exemple :

- sur l'ensemble des axes du programme, la durée des projets peut désormais être supérieure à 36 mois après avis des instances de sélection et de programmation,
- le taux d'aide public est désormais modulable,
- sur l'axe 3, la nature des dépenses est élargie par exemple aux achats d'actifs corporels et incorporels, aux études de développement et de faisabilité, à des frais de personnel et des frais de formation hors dispositif de droit commun.

4- Synergie

L'utilisation de Synergie se révèle complexe. Les saisies sont fastidieuses avec un enchaînement des écrans pas toujours logique et intuitif. Il manque également un système d'alerteur pour guider l'utilisateur dans sa saisie. L'outil est instable ce qui ralentit sa prise en main par les services instructeurs. La conséquence est une grande appréhension des usagers à utiliser Synergie et une perte d'efficacité. Cette problématique a donc engendré une perte de temps importante des agents dans l'utilisation de l'outil à défaut de l'instruction des dossiers sur le fond.

L'autorité de gestion a accéléré le rythme des formations sur l'application auprès des instructeurs et a mobilisé le référent Synergie dans la mise en place pour fin 2017 du Portail qui permettra aux porteurs de projet de déposer leur demande d'aide et de paiement.

5- Zonage

Les codes CI03 Type de territoire retenus par le programme ont été fixés sur la base d'une interprétation erronée par l'autorité de gestion de la définition de « densité ». En effet, la densité a été entendue au sens communément utilisé par : « le nombre d'habitants au kilomètre carré ».

La zone du programme retenue ne semble pas adaptée aux besoins du territoire. Par ailleurs, ce zonage est trop strict et constitue un facteur de blocage et de ralentissement pour la programmation.

L'autorité de gestion a mené en fin d'année 2016 une expertise axe par axe afin de déterminer à quel point le zonage retenu pouvait constituer un frein à la programmation. Les conclusions de cette expertise conduisent à proposer une modification de la zone du PO et d'étendre l'éligibilité à l'ensemble du territoire pour tous les axes. Cette modification a été validée par le comité de suivi du mois de décembre.

6- Maquette financière

La maquette financière du PO, notamment sur les axes 1 et 3, n'affiche pas les contreparties nécessaires au financement de certaines opérations.

Pour l'axe 1, le financement national public s'avère ne pas être suffisant au regard des nombreux projets déposés au titre des appels lancés mi-2016.

Le montant de l'aide va au-delà des crédits FEDER mobilisables dans le cadre de l'axe 1 et ce pour l'ensemble de la période de programmation.

L'augmentation des contreparties publiques au titre du Programme Opérationnel FEDER FSE 2014-2020 permettra d'optimiser l'utilisation des crédits FEDER et crédits régionaux pour accompagner le développement de la recherche et de l'innovation au service de la compétitivité du territoire.

Pour l'axe 3, le financement national public est à zéro, empêchant le financement d'opérations soutenues par ailleurs par du financement public. Afin de maximiser l'effet de levier des cofinancements FEDER sur le tissu économique régional, il est proposé d'envisager d'intégrer à la maquette financière du programme des crédits publics.

Ce financement est d'autant plus indispensable que, lors des assises des TPE en Corse qui se sont déroulées au mois de juin 2016, l'Etat a donné son accord pour inscrire 20M€ (dans le cadre de la 4ème convention du programme exceptionnel d'investissements pour la Corse) à destination des TPE et PME de Corse financés à 50% par des crédits Etat.

Dans la perspective de renforcer la compétitivité des entreprises corses, il conviendra d'apporter des modifications à la maquette financière de l'axe 3. Cette modification consisterait donc, à montants constants sur l'axe, à transférer du financement national privé sur du financement national public.

Cette diminution de la contrepartie privée permettra de soutenir d'autres actions qui participent au développement des TPE insulaires.

Cette modification a été validée lors du Comité de suivi du mois de décembre 2016.

7- Les indicateurs du programme

Les valeurs cibles des indicateurs du PO ont été définies en 2014 lors de la rédaction du programme, un travail d'ajustement s'impose en raison notamment de la surévaluation de certaines valeurs. Un groupe de travail (pilotage et évaluation) a été constitué avec les services afin de procéder en 2018 au réajustement de ces indicateurs dans le cadre de la révision à mi parcours en 2018.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

Le plan d'évaluation approuvé par le comité de suivi du 13 mai 2016 prévoit le lancement des évaluations au 2ème semestre 2018. De ce fait nous ne disposons pas de données disponibles tirées d'une évaluation. Pour mémoire, le programme indicatif d'évaluation comprend 13 évaluations d'impact au titre du PO FEDER-FSE 2014-2020 couvrant l'ensemble des Objectifs Spécifiques de chaque axe.

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
T01.2 - Infrastructures de recherche et d'innovation. Existence d'un plan pluriannuel pour la budgétisation et la priorisation des investissements.	1 - Un plan pluriannuel indicatif détaillant les budgets et les priorités des investissements liés aux priorités de l'Union et, le cas échéant, au Forum stratégique européen sur les infrastructures de recherche (ESFRI) a été adopté.	Le processus de sélection des projets de recherche et d'innovation qui seront financés sur la période 2015-2020 s'effectue dans le cadre de la préparation du prochain CPER, dont les étapes sont les suivantes : - sur la base du cadrage financier de la participation de l'Etat (mandat de négociation transmis au Préfet de Région fin octobre 2014), concertation entre les porteurs de	31 juil. 2015	Etat et Collectivité Territoriale de Corse (Direction des Affaires Européennes et Internationales).	Oui	Oui		un cadre décrivant les ressources budgétaires disponibles pour la recherche et l'innovation a été élaboré.

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
		<p>projets et les co-financeurs potentiels ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - arbitrages finaux en décembre 2014 - adoption du CPER 2015-2020 prévue pour avril 2015 puis engagement des premières opérations. <p>Ainsi, à l'issue de cette négociation, la liste des projets prioritaires d'investissement, financés dans le cadre du CPER ou hors CPER, sera arrêtée, ce qui permettra de préciser la programmation pluriannuelle et les ressources budgétaire</p>						

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
		s mobilisées.						

**10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS
[ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

--

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
-----------------	---

Suite à l'appel à projets lancé le 01 juin 2016 par la CTC concernant la structuration du potentiel de la recherche et de l'innovation, la CTC a programmé deux dossiers (InnovAgrumes - INRA de Corse et Développement d'un tracker métabolique-LSEE) qui ont permis de renseigner les indicateurs de réalisation et de résultat du programme, notamment :

- **Le nombre de chercheurs travaillant dans les structures de recherche améliorées** s'établit en 2016 à 7 et va permettre de contribuer à maintenir les capacités et compétences de la recherche publique sur le territoire. En effet, le nombre total de chercheurs reste réduit comparativement à la population de l'île. C'est donc par l'arrivée de nouvelles compétences, que la recherche publique pourra rester compétitive.
- **l'investissement privé complétant un soutien public** s'élève à (PI 1.a : 70 000€ et PI 1.b : 260 000€) et répond aux enjeux d'ouvrir la recherche publique au tissu économique régional. Il s'agit de renforcer les liens entre la recherche académique et le tissu économique régional pour permettre une meilleure diffusion de l'innovation.

Axe prioritaire	2 - Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
-----------------	--

Deux dossiers concernant le développement des usages numériques ont été programmés (numérisation des écoles de la ville de Bastia et le Fablab de Corte -Université de Corse) et participent à la lutte contre les déséquilibres territoriaux et sociaux.

Ainsi, au titre de l'année 2016, l'indicateur de réalisation (*nombre d'utilisateur unique actif sur les plateformes de service e-education*) s'établit en nombre d'utilisateurs à 2894

et la (*Fréquentation annuelle en visiteur unique d'espaces d'animation numérique*) à 2200 utilisateurs.

Ces deux dossiers s'inscrivent dans l'objectif d'assurer un équilibre territorial entre zones urbaines et zones rurales en offrant des voies de développement nouvelles au regard des mutations sociales d'envergure (vieillesse de la population, désertification en milieu rural, échec scolaire...)

Axe prioritaire

3 - Augmenter la compétitivité des entreprises corses

Huit dossiers ont été programmés relevant principalement de la création de plateforme collaborative, de dispositifs d'accompagnement en faveur de la reprise d'activité, d'actions de soutien en faveur du développement de la filière aéronautique et des actions collectives de promotion de la Corse à l'extérieur.

Ces projets contribuent à renforcer les outils d'aide à la création d'entreprises (ex Aménagement d'une plateforme de travail coopératif "U San Gabriellu" - Commune de Porto Vecchio), à maintenir le tissu productif sur l'île en accompagnant la dynamique de reprise d'activités (ex Reprise de la SAS Corsica Gastronomica) et à soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés internationaux (ex Actions collectives avec la Norvège et la Suisse).

Comme en témoignent **les indicateurs de réalisation en 2016 sur la PI 3a** :

Investissement productif : nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien : 121 ; nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier : 120 ; superficie nouvelle d'immobilier d'entreprises : 235.59 Ha ; et **les indicateurs de réalisation en 2016 sur la PI 3d** : Investissement productif : nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien : 215 ; nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier : 214.

Axe prioritaire

4 - Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone

La CTC a lancé trois appels à projets concernant la PI (4a) portant sur l'accroissement de la part des énergies renouvelables dans la consommation régionale et la PI (4c) concernant la réduction de la consommation énergétique dans les logements collectifs et bâtiments tertiaires publics.

Les dossiers issus de ces appels à projets sont à l'instruction des services, seul un dossier a été programmé dans le cadre de l'appel à projet bois énergie. "Dossier Rénovation du réseau de chaleur urbain de Corte".

Ainsi, le FEDER a permis d'accompagner le développement d'infrastructures et d'équipement afin d'atteindre le résultat recherché d'une contribution et d'un usage plus importants des énergies renouvelable dans le mix énergétique régional. Au même titre que les autres territoires insulaires, la production et la consommation d'énergie en Corse est un enjeu clé car l'approvisionnement énergétique y est plus complexe.

Comme en témoignent les indicateurs de réalisation renseignés dans le cadre de ce projet :

-Energies renouvelables : capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables (3,5 MW avec un objectif cible pour 2023 pour le PI 4c de 14,30 MW)

-Réduction des émission de gaz à effet de serre : Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre (359 Tonnes de CO₂eq avec un objectif cible pour 2023 pour le PI 4c de 24 000 CO₂eq);

S'agissant de la PI 4e visant à encourager la mobilité durable, deux projets ont été programmés concernant l'extension du réseau des pistes cyclables et l'aménagement de 6 arrêts ferroviaires périurbains.

Le FEDER soutient ces deux projets qui contribuent au développement de l'offre de transport urbain en répondant au mieux aux besoins des populations des territoires urbains ciblés.

Les projets démontrent leur capacité à prendre en compte l'atténuation des effets du changement climatique. (Réduction des émission de gaz à effet de serre : Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre (34 Tonnes de CO₂eq avec un objectif cible pour 2023 pour le PI 4c de 21 694 CO₂eq) et (Nombre de gares ou arrêts aménagés e/ou créés 6 avec un objectif cible de 8 en 2023).

Axe prioritaire	5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
-----------------	---

L'Axe 5 concerne la prévention et la gestion des risques naturels ainsi que les actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel.

S'agissant de la Priorité d'investissement 5b (La gestion des risques naturels - inondation, érosion, amiante), la CTC a programmé 5 opérations relatives à la réalisation de travaux hydrauliques concernant la prévention du risque inondation.

Ces opérations permettent une plus grande couverture de protection de la population, au moyen d'une stratégie territoriale d'anticipation et d'adaptation à ces risques. Le résultat attendu est de réduire l'exposition des populations aux risques inondation en améliorant la prise en compte des risques identifiés.

Pour ces 5 opérations, l'indicateur de réalisation concernant les populations bénéficiant de mesures de protection contre les inondations s'établit à 2600 en 2016 pour une valeur cible de 10 000 en 2023.

--

Axe prioritaire	6 - Renforcer la cohésion sociale
-----------------	-----------------------------------

Cet axe ayant pour objet d'améliorer le cadre de vie des populations vulnérables sera mis en oeuvre au moyen d'un Investissement Territorial Intégré.

Trois autorités urbaines ont été sélectionnées par la CTC dont les conventions de désignation de ces organismes intermédiaires ont été signées en décembre 2016.

La programmation des premiers dossiers pourra être envisagée pour l'année 2017.

Axe prioritaire	7 - Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
-----------------	---

La CTC a programmé 5 dossiers visant à améliorer le niveau de qualification des demandeurs d'emplois de bas niveau.

4 dossiers ont été programmés sous maîtrise d'ouvrage CTC concernant des prestations de formation en faveur des demandeurs d'emploi.

Ces dossiers permettent d'atteindre les résultats suivants :

- Elever le niveau de qualification des publics demandeurs d'emploi et des jeunes les moins qualifiés.
- Augmenter l'employabilité des publics les plus éloignés de l'accès et du retour à l'emploi.

Le 5ème dossier est une aide financière allouée à l'école de la 2ème chance à Bastia afin de permettre à des jeunes âgés de 16 à 25 ans d'accéder à l'emploi ou à entrer dans une formation qualifiante après avoir suivi un parcours de formation en alternance d'une durée de 9 mois.

En 2016, on constate une première remontée de données en réalisation sur les indicateurs FSE pour un seul dossier porté par l'Ecole de la 2ème chance. Seuls 87 participants ont pu ainsi être valorisés pour cette année 2016. L'analyse des pièces justificatives de dépenses et la fiabilisation des données liées aux participants a permis pour 2017 de certifier 451 530,59 € de coût total et 146 245,48 € de FSE. Cette certification est cours de validation par l'autorité de certification. Les demandes de paiements pour les 4 dossiers sous maîtrise d'ouvrage Collectivité territoriale de Corse (année 2015/2016), ont été transmises en mai 2017. Le service instructeur est en cours d'analyse des pièces justificatives de ces 4 dossiers.

Pour l'année 2017, les services peuvent escompter les remontées suivantes :

- L'Ecole de la Seconde Chance 2016 pour un montant d'environ 400 000 € et 110 participants
- Dispositif insertionnel et qualifiant 2015/2016 pour un montant de 900 000 € et 260 participants
- Dispositif insertionnel et qualifiant 2013/2014 – 2ème année de reconduction pour un montant de 900 000 € et 330 participants

Soit une certification d'environ 2.2 M€ et 700 participants.

Comme précisé dans le dernier comité de suivi, un appel à projets FSE est cours de préparation (prévu pour fin juin 2017) pour un montant de 1M€ correspondant à 500 000 € de FSE. En terme d'indicateurs, le service instructeur ne peut avancer des données, à ce stade du nombre de participants.

Dans le cadre des indicateurs « participants », il est important de souligner que la définition de certaines catégories de participants est complexe et encore mal maîtrisée par les centres de formation ; des réunions de cadrage pédagogiques sont nécessaires afin de fiabiliser les valeurs. C'est pourquoi le travail d'expertise des données sera long aussi bien pour les centres de formation que pour le service instructeur ; il correspond à deux marchés de plus de 60 lots qui concernent 700 participants en prévisionnel.

Axe prioritaire	8 - Assistance technique FEDER
-----------------	--------------------------------

Axe prioritaire	9 - Assistance technique FSE
-----------------	------------------------------

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

Pour évaluer l'incidence positive du PO FEDER FSE 2014 2020 sur l'égalité hommes/Femmes, la CTC s'est appuyée sur les indicateurs qui ont été renseignés dans un questionnaire joint au dossier de demande de subvention. Ce questionnaire a pour but de vérifier la prise en compte de ce principe dans le projet soutenu.

Ainsi, sur 37 projets adoptés on relève 3 projets avec indice fort, 1 projet avec indice fort exemplaire, 5 projets avec indice moyen, 1 projet avec indice moyen exemplaire, 2 projets avec indice faible.

Les autres projets n'ont pas indiqué le degré d'intensité du respect du principe mais ont été sensibilisés sur l'importance de ce critère dans l'exécution de leur projet.

En ce qui concerne l'axe 7 du programme le projet « prestations de formation 2015/2016 en faveur des demandeurs d'emplois : ce dispositif d'insertion est renseigné dans une optique positive : « Le plan régional de formation a toujours été composé d'actions de formation destinées aux hommes et aux femmes. Les conditions d'accès, leur rémunération et leur déroulement sont identiques quel que soit le sexe ».

De même d'autres secteurs ne spécifient pas le degré de parité hommes/Femmes mais décrivent avec précision le fonctionnement de leurs organismes et pourraient souvent bénéficier de l'indice « très fort » : exemple le Plan d'industrie aéronautique de Corse .

Exemple de projets exemplaires :

-le projet INNOVAGRUMES dans l'axe 1 :

L'INRA est quasiment à parité avec 2014 avec 49,3% d'hommes et 50,7% de femmes et cela avec une grille salariale unique. Concernant l'accès des femmes aux postes à responsabilité au sein de l'INRA, la part des femmes chez les chercheurs et les ingénieurs est en augmentation constante depuis 2011. Dans la catégorie Fonction Publique A, elle était de 47,7% en 2011, 48,3% en 2012 et 48,9% en 2013. Dans la catégorie INRA Chercheurs, la part des femmes était de 44,1% en 2011, 45% en 2012 et de 45,7% en 2013. Dans la catégorie INRA Ingénieurs, la part des femmes était de 50,2% en 2011, 50,6% en 2012, et de 51,3% en 2013.

-Le projet PIAC dans l'axe 3 :

En ce qui concerne les diverses opérations gérées par le PIAC, il est signalé (sans indication d'indices) les efforts faits en faveur d'une parité hommes /femmes :

« L'adéquation entre les offres d'emplois et les demandes ne nous permettent pas de respecter une parité parfaite à l'embauche des hommes et des femmes. L'activité industrielle des entreprises du PIAC entraîne des difficultés à pourvoir des postes (emplois qualifiés à très qualifiés). Il n'y a pas de discrimination à l'embauche, la priorité étant donnée à la recherche des compétences nécessaires à la tenue des postes. De fait, certains types de poste sont à quasi parité (drapage composite par exemple), d'autres à l'avantage des femmes (administration / comptabilité), d'autres à l'avantage des hommes (ajustage) ».

La direction des affaires européennes rédige chaque année le rapport égalité hommes / femmes qui reprend le bilan social de la CTC, les rapports en la matière des services, agences et offices de la Collectivité Territoriale. Ce document doit être présenté à l'occasion du vote des orientations budgétaires ou du budget.

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

On observera que de très nombreux projets ont une incidence sur le développement

durable. Sur 37 projets programmés à ce jour 14 sont décrétés comme ayant un impact environnemental fort, 7 sont notés comme moyen dont 2 moyens exemplaires.

Au titre de l'axe 2 Le dossier de numérisation des écoles de la Ville de Bastia a vocation à offrir un enseignement de qualité avec des technologies adaptées et modernes.

Au titre de l'axe 3, les actions de soutien et de développement de la filière aéronautique permettront au Pôle des Industries aéronautiques de Corse (PIAC) d'améliorer son niveau de qualification et de performance.

Ainsi, les entreprises adhérentes du PIAC sont qualifiées ISO14001 dans le cadre de leur activité industrielle. Elles se situent parfaitement dans une démarche de développement durable. De plus, le développement des organisations va dans le sens d'une rationalisation des activités et de réductions des coûts, des délais et donc de l'optimisation des flux de la chaîne de production.

S'agissant de l'axe 4 on relèvera l'importance de la rénovation du réseau de chaleur urbain de CORTE porté par la SEM Corse Bois énergie : l'activité du pétitionnaire avec la production de plaquettes forestières et l'exploitation d'un réseau de chaleur alimenté à 95% par du bois entre pleinement dans le champ du développement durable.

Concernant l'Axe 5, cinq dossiers liés à la prévention des risques inondation vont contribuer à respecter la transition écologique et la préservation des ressources naturelles.

Ces opérations qui vont remodeler le paysage et la résistance de ces quartiers aux problèmes d'inondation visent à la prise en compte du développement durable avec la transition écologique et la préservation des ressources naturelles, le maintien des espaces verts et l'artificialisation maîtrisée.

A souligner également l'aménagement de 6 arrêts ferroviaires entre Bastia et Casamozza, projet sous maîtrise d'ouvrage de la Collectivité Territoriale de CORSE qui participe à la transition énergétique en offrant une alternative durable pour les déplacements sur le grand Bastia avec un potentiel report modal de la voiture vers le train.

Les dossiers de mise en valeur des sites naturels et culturels de la CORSE, notamment la réalisation d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation de l'établissement thermal de Baracci ainsi que la réalisation d'une étude globale portant sur l'aménagement touristique du Val D'ESE porté par la communauté de la Vallée du Prunelli permettront de mesurer l'impact de ces projets sur l'environnement et leur contribution sur le développement économique de l'île.

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Amount of support to be used for climate change objectives (EUR)	Proportion of total allocation to the operational programme (%)
-----------------	--	---

4	3 050 712,42	13,26%
5	1 123 645,20	6,24%
Total	4 174 357,62	3,60%

--

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

Il est rappelé que le Comité de suivi des fonds européens est co-présidé, à l'instar du Comité régional de programmation des aides (COREPA), par Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse et par Monsieur le préfet de Corse.

Le Comité de suivi en session plénière réunit l'ensemble des membres représentant les acteurs communautaires, nationaux et locaux.

De plus, le règlement intérieur du comité de suivi de la période 2014-2020 a inclus les membres représentant les partenaires économiques et sociaux tels que les membres du Comité territorial de l'innovation 3S - entrepreneurs et chercheurs représentatifs - et cinq représentants des organisations syndicales parmi celles qui siègent au Conseil Economique, Social et Culturel de Corse (CESCC), ainsi que les organismes représentant la société civile à savoir six représentants des associations représentatives dont trois dans le domaine de l'environnement, et trois dans le domaine de la formation et de la lutte contre les discriminations.

Deux comités de suivi des fonds européens ont été organisés en 2016 : du 11 au 13 mai puis les 14 et 15 décembre. En marge de la session de mai, le mini-parlement européen des jeunes s'est réuni le 13 mai après-midi afin de débattre de thématiques européennes comme la mobilité des jeunes, l'environnement, etc. et a rendu une conclusion aux représentants de la Commission européenne. Cette action a été labellisée « Joli mois de l'Europe », c'est-à-dire inscrite au calendrier national des actions liées à la Fête de l'Europe du 9 mai.

Lors de ces sessions, les membres du comité de suivi ont permis de faire aboutir les problématiques suivantes :

- La concrétisation des appels à projets pour la recherche et l'innovation, le développement numérique, la transition écologique et énergétique et la valorisation du patrimoine.
- La création d'un site Internet, d'un système d'application et d'une « hotline » au sein de la cellule d'aide au montage des dossiers à la Direction des Affaires Européennes et Internationales destinés à l'ensemble des porteurs de projets potentiels, favorisant l'animation, la communication et la simplification administrative.
- L'élargissement de la zone géographique du programme afin de couvrir l'ensemble des besoins du territoire dans un souci d'équité et d'équilibre territorial.
- La mise en ligne sur l'open data de la CTC des dossiers programmés accessible au public. L'organisation du Comité Territorial de l'Innovation 3S (mai 2016)

avec les différents acteurs de la recherche et de l'innovation afin de présenter la Stratégie de Spécialisation Intelligente de la Corse et le contenu de l'Axe 1 "Recherche, Développement et Innovation" du Programme Opérationnel FEDER FSE 2014-2020.

L'animation d'un atelier innovation et coopération internationale dans le cadre de l'élaboration du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

Le plan d'évaluation approuvé par le comité de suivi du 13 mai 2016 prévoit le lancement des évaluations au 2ème semestre 2018. De ce fait nous ne disposons pas de données disponibles tirées d'une évaluation. Pour mémoire, le programme indicatif d'évaluation comprend 13 évaluations d'impact au titre du PO FEDER-FSE 2014-2020 couvrant l'ensemble des objectifs spécifique de chaque axe.

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

La stratégie de communication européenne 2014-2020 en Corse s'inscrit dans la continuité de la stratégie précédente.

Cependant, un changement majeur est opéré par la section 4 de l'annexe XII du règlement UE n°1303/2013 : **La stratégie de communication pluriannuelle doit donc être déclinée en plans annuels de communication.**

Une attention particulière est donc portée sur l'évaluation de la communication puisque chaque plan annuel fera l'objet d'une évaluation sur la base de laquelle le plan de l'année suivante sera élaboré.

La CTC, autorité de gestion des fonds FEDER, FSE régional et FEADER, a choisi l'option d'élaborer **une stratégie pluriannuelle de communication commune à l'ensemble des programmes opérationnels européens FEDER, FSE régional, PDRC-FEADER, Italie-France Maritime, FEAMP, et plus largement à la coopération territoriale européenne (C.T.E.) et à tout autre programme européen dont la Corse bénéficie.**

Rappel des objectifs stratégiques :

Objectif 1 :

Faire prendre conscience de l'accompagnement des politiques européennes.

Informé sur les actions concrètes des politiques européennes en Corse.

Objectif 2 :

Faire connaître et informer les bénéficiaires potentiels sur le contenu des programmes de chaque fonds.

Rendre les mesures des programmes accessibles et informer sur les possibilités de financements.

Objectif 3 :

Faire connaître le rôle et l'implication de l'autorité de gestion et de ses partenaires dans

la mise en œuvre des programmes européens en Corse.

Informez sur l'état d'avancement des programmes et sur les résultats obtenus.

Objectif 4 :

Mettre en valeur les projets réalisés et leurs résultats.

Faire des bénéficiaires des ambassadeurs des fonds européens.

Objectif 5 :

Encourager l'accompagnement des projets en Corse par l'intervention des fonds européens.

Amplifier la diffusion des messages sur les contenus des programmes grâce aux relais d'information.

En 2016, plusieurs actions d'information et de publicité ont été conduites par la Direction des Affaires Européennes et des Relations Internationales :

Le Guide des fonds européens 2014-2020 pour la Corse:

Cible(s) : Porteurs de projets et bénéficiaires, partenaires, institutionnels, élus et CTC

Description de l'action : Création et mise à disposition d'un support expliquant les bonnes pratiques de communication aux bénéficiaires ou bénéficiaires potentiel, etc.

Le guide des fonds européens 2014-2020 pour la Corse vise à donner aux bénéficiaires, de manière didactique, les informations essentielles à la réalisation de leurs opérations, du montage du projet, au paiement de l'aide.

Bilan de l'action : Le guide des fonds est envoyé aux bénéficiaires, aux partenaires ainsi qu'aux Collectivité Territoriale, le guide va leur permettre de suivre correctement toutes les étapes et la mise en place de leurs fonds.

Mise à jour du portail internet www.corse.eu :

Cible(s) : Bénéficiaires potentiels, porteurs de projets, bénéficiaires, grand public, scolaires, partenaires, institutionnels, élus, CTC, relais et Medias

Description de l'action : Réorganisation du site existant pour le rendre plus performant et plus attractif, en assurer la transformation en un véritable portail interactif.

Bilan de l'action : Nous pouvons tirer un bilan très positif de cette année 2016 en vue des chiffres concernant sa fréquentation, en revanche nous devons encore améliorer le site qui devient vieillissant.

Marché objets publicitaires :

Cible(s) : Grand public, partenaires, scolaires, etc.

Description de l'action : Réalisation de kakémonos de présentation de la nouvelle programmation des fonds européens 2014/2020, de stylos et clefs USB avec les logos de la CTC et de « l'Europe s'engage en Corse » pour la promotion de la programmation 2014/2020.

Bilan de l'action : Les kakémonos permettent une bonne visibilité lors de salons ou d'autres manifestations et permettent de matérialiser la présence de la Collectivité Territoriale de Corse et en particulier de la Direction des Affaires Européennes et des Relations Internationales.

Les stylos et clefs USB viennent en complément du guide des fonds qui est envoyé aux bénéficiaires.

Mini parlement européen des jeunes :

Cible(s) : Scolaires

Description de l'action : La CTC a organisé un Mini Parlement européen des jeunes dont la session plénière s'est déroulée le vendredi 13 mai 2016.

En partenariat avec la Maison de l'Europe en Corse, deux classes étaient concernées.

Bilan de l'action : Les élèves, ont pu prendre conscience de l'organisation d'une séance parlementaire, avec l'élection d'un président, le déroulement d'une séance avec des prises de parole.

De plus, il s'agit d'une action simple et rapide à réaliser avec l'aide de la maison de l'Europe.

La collaboration de la CTC avec la Maison de l'Europe est essentielle et présente un très grand intérêt puisque celle-ci assure de nombreuses missions :

- **Diffuser une information grand public** sur l'actualité de l'Union européenne mais également sur son histoire, ses institutions et ses Etats membres
- **Fournir au public une première réponse à sa demande d'information** sur l'Union européenne, ses politiques et ses programmes
- **Apporter assistance dans toute recherche d'information** et donner accès en consultation à la documentation officielle
- Encourager activement **le débat local** et régional sur l'Union européenne et ses politiques;
- Permettre aux institutions européennes d'**améliorer la diffusion d'informations** adaptées aux besoins locaux et régionaux ;

- Susciter l'organisation d'événements à **caractère européen**

Concours photos « L'Europe de demain »:

Cible(s) : Grand publics, partenaires et médias

Description de l'action : La CTC a organisé un concours photos du 30 mai au 30 septembre 2016 sur les thématiques des fonds européens dont la démarche visait à rapprocher les citoyens européens à travers des activités universelles, créatives et innovantes qui leur permettent de réfléchir sur l'Europe et d'exprimer leur vision de l'Europe de demain.

Les photos étaient classées selon des critères de respect du thème, de créativité, de qualité technique, et d'intérêt artistique et d'originalité.

Deux catégories étaient soumises au vote d'un jury.

La troisième catégorie était soumise au vote des internautes dans une démarche de démocratie participative.

Au final, trois prix ont été décernés :

- Le premier prix « L'Europe de demain » (vote du jury)
- Le deuxième prix pour la photo la plus originale (vote des internautes)
- Le troisième prix « jeunes » récompensant les jeunes âgés de moins de 25 ans (vote du jury)

Les lauréats ont remporté des billets d'avion pour 2 personnes aller-retour vers une capitale européenne.

Bilan de l'action : Ce premier concours photos organisé par la DAEI s'est accompagné d'une bonne participation de la population et d'une bonne implication des participants.

En revanche, le prochain concours photos devra être lancé au mois de mars pour une remise des prix fin mai afin de correspondre au Joli Mois de l'Europe qui intervient tous les ans au mois de mai.

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Les progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et à des handicaps permanents ou naturels, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

Dans le cadre de la procédure de sélection des **Investissements Territoriaux Intégrés (ITI)**, un appel à candidatures a été lancé en avril 2015 auprès des sept pôles urbains définis par le plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (PADDUC) en demandant d'établir une stratégie adaptée au territoire et cohérente au programme opérationnel, de définir un périmètre d'actions et un public-cible correspondant notamment au public couvert par la politique de la Ville.

Trois candidats y ont répondu : la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA), la Communauté d'agglomération de Bastia et les Communes de Porto-Vecchio/Bonifacio. Le comité d'expert a retenu ces trois candidatures et engagé la phase de consolidation de la stratégie. Seule la CAPA a sollicité l'assistance à maîtrise d'ouvrage proposée à cet effet.

En 2016, l'enveloppe de 14M€ dédiée à l'ITI est répartie entre les trois autorités urbaines.

Le modèle de convention-cadre est élaboré, intégrant notamment les obligations respectives entre l'autorité de gestion et chaque autorité urbaine. La vérification procédurale et réglementaire incombe à la CTC et la sélection des opérations aux organismes intermédiaires, sans oublier les indicateurs et les échéances du cadre de performance.

Un descriptif du système de gestion, un plan d'actions et un organigramme fonctionnel accompagné du système de gouvernance sont annexés à chaque convention-cadre approuvée par le Conseil exécutif. Ces trois conventions sont en cours de signature par le Président du Conseil exécutif.

Le comité technique et le comité de pilotage seront mis en place par les ITI, à l'instar du comité des contrats de Ville où les représentants seront identiques. Les dossiers sélectionnés passent ensuite directement au conseil exécutif et une information semestrielle sera faite lors du COREPA. Le lancement des programmations aura lieu en tout début d'année 2017. La CAPA a d'ores et déjà six dossiers prêts qui couvrent l'enveloppe de 1,8 M€ de FEDER.

Au sujet du zonage, il y a un problème de terminologie entre le PADDUC et les normes européennes. En effet, c'est un pôle urbain pour le PADDUC mais un pôle rural pour la Commission européenne. Il a été demandé lors du comité de suivi du mois de décembre une extension de la codification notamment pour Porto-Vecchio/Bonifacio qui représente un total de 3000 habitants (2500 pour Porto-Vecchio et 500 pour Bonifacio).

Les autorités urbaines proposent à l'occasion du prochain comité de suivi de faire un exposé sur la communication web.

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

As stipulated by the Regulation (EU) No 1303/2013, article 27(3) on the "content of programmes", article 96(3)(e) on the "content, adoption and amendment of operational programmes under the Investment for growth and jobs goal", article 111(3), article (4)(d) on "implementation reports for the Investment for growth and jobs goal", and Annex 1, section 7.3 on "contribution of mainstream programmes to macro-regional and sea-basin strategies, this programme contributes to MRS(s) and/or SBS:

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

Deux objectifs spécifiques du PO visent à répondre aux besoins de zones géographiques touchées par la pauvreté et à deux groupes cibles menacés d'exclusion sociale : les demandeurs d'emploi et les jeunes moins qualifiés.

Axe 6 : renforcer la cohésion sociale du territoire, objectif stratégique améliorer les conditions socio-économiques et le cadre de vie des populations vulnérables » cofinancé par le FEDER. Cet axe constitue le volet urbain du PO et est mis en œuvre au moyen d'un ITI. L'ITI vise à répondre à des enjeux sociaux, économiques, énergétiques, touchant les populations urbaines vulnérables et notamment celles issues des nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville.

La sélection des ITI est intervenue suite à un appel à projet lancé par la CTC en avril 2015. Trois territoires ont présenté un dossier de candidature dans les délais (CAPA, CAB, Porto-Vecchio-Bonifacio). Le Conseil Exécutif du a retenu ces trois candidats.

La procédure de conventionnement entre l'autorité de gestion et les autorités urbaines en charge d'un ITI a été l'occasion de redimensionner les stratégies de chaque autorité urbaine en fonction des enveloppes de crédits alloués à chaque ITI par décision du Conseil exécutif de Corse du 8 mars 2016. Il est précisé que les enveloppes allouées sont constituées des crédits de l'axe 6 mais également d'autres axes du PO et que la somme totale allouée est largement supérieure au montant règlementaire de financement affecté à un axe urbain. Ceci témoigne de la volonté de l'autorité de gestion d'apporter son soutien aux zones géographiques touchées par la pauvreté et à leurs habitants.

Un descriptif du système de gestion, un plan d'actions et un organigramme fonctionnel accompagné du système de gouvernance sont annexés à chaque convention-cadre qui sont en cours de signature.

Axe 7 investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi OS « augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi de bas niveaux cofinancé par le FSE

5 dossiers ont été programmés pour un montant total de 3.9M€ dont 1.86M€ de FSE ce qui correspond à un taux de programmation de 17%. Le taux de certification est assez faible puisque 0.451 M€ en coût total et 0.146M€ de FSE ont été certifiés. La certification est actuellement en cours par le service instructeur.

L'opération Ecole 2eme chance de Bastia d'un montant de 605 620,00 € dont 165 121€ de FSE vise proposer un parcours individualisé à des jeunes en grande difficulté d'insertion.

La CTC met en œuvre des prestations de formation en faveur des détenus pour un

montant de 86 701 € de FSE et un coût total de 173 402 €, en faveur des demandeurs d'emplois pour l'acquisition des "compétences clés" 28 937 € de FSE et 57 875€ de coût total. Elle met également en œuvre un "dispositif insertionnel et qualifiant" en faveur des demandeurs d'emplois dont le coût s'élève à 631 971€ de FSE et 1 263 943€ de coût total. Enfin le dernier projet soutenu par la CTC est un marché de prestations de formation professionnelle d'un montant de 914 935€ de FSE pour un coût total de 1 829 871€. Ces actions visent à répondre aux besoins économiques et sociaux analysés préalablement au niveau régional et des bassins d'emplois. Il tient compte également des besoins des demandeurs d'emploi et privilégie les actions débouchant sur une certification de différents niveaux. L'objectif commun est la qualification dans une filière pour accéder à l'emploi.

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

**17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES
— CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

Documents

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Résumé du rapport annuel 2016 à l'intention des citoyens	Résumé à l'intention des citoyens	8 juin 2017	LS	Ares(2017)33029 52	Résumé à l'intention des citoyens	30 juin 2017	nguefore